

# LES ENJEUX DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

## Pourquoi passer à l'extinction ?



AGENCE LOCALE DE  
L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT  
Métropole Marseillaise

*Avec le soutien de*

**MÉTROPOLE  
AIX-MARSEILLE  
PROVENCE**

**Territoire** d'Allauch, Carnoux-en-Provence, Carry-le-Rouet, Cassis, Ceyreste, Châteauneuf-les-Martigues, Ensûs-la-Redonne, Gémenos, Gignac-la-Nerthe, La Ciotat, Le Rove, Maignane, Marseille, Plan-de-Cuques, Roquefort-la-Bédoule, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins, Septèmes-les-Vallons



Région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur



DÉPARTEMENT  
**BOUCHES  
DU RHÔNE**

# Sommaire

---

## 1. Contexte

Acteurs  
Définition

## 2. Comprendre et agir

Pollution lumineuse  
Aprioris sur la sécurité

## 3. L'extinction : Pourquoi ?

3 enjeux importants  
Gain énergétique et économies financières

## Conclusion

Retours d'expériences :  
2 communes engagées sur l'extinction nocturne

# 1. CONTEXTE

---

**L'ANPCEN** : Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne



[www.anpcen.fr](http://www.anpcen.fr)

Le collectif **Halos Gênant** :

5 associations se sont réunies et ont créé un collectif qui a vu le jour le 7 mars 2011



- **Le SMED 13** : Syndicat Mixte d'Énergie du Département des Bouches-du-Rhône.



- **L'ALEC** : Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Métropole Marseille



L'éclairage public, c'est celui de la voirie  
mais aussi...

- L'éclairage des bâtiments communaux
- Les illuminations de Noël
- Les enseignes et publicités lumineuses
- L'éclairage des terrains de sport

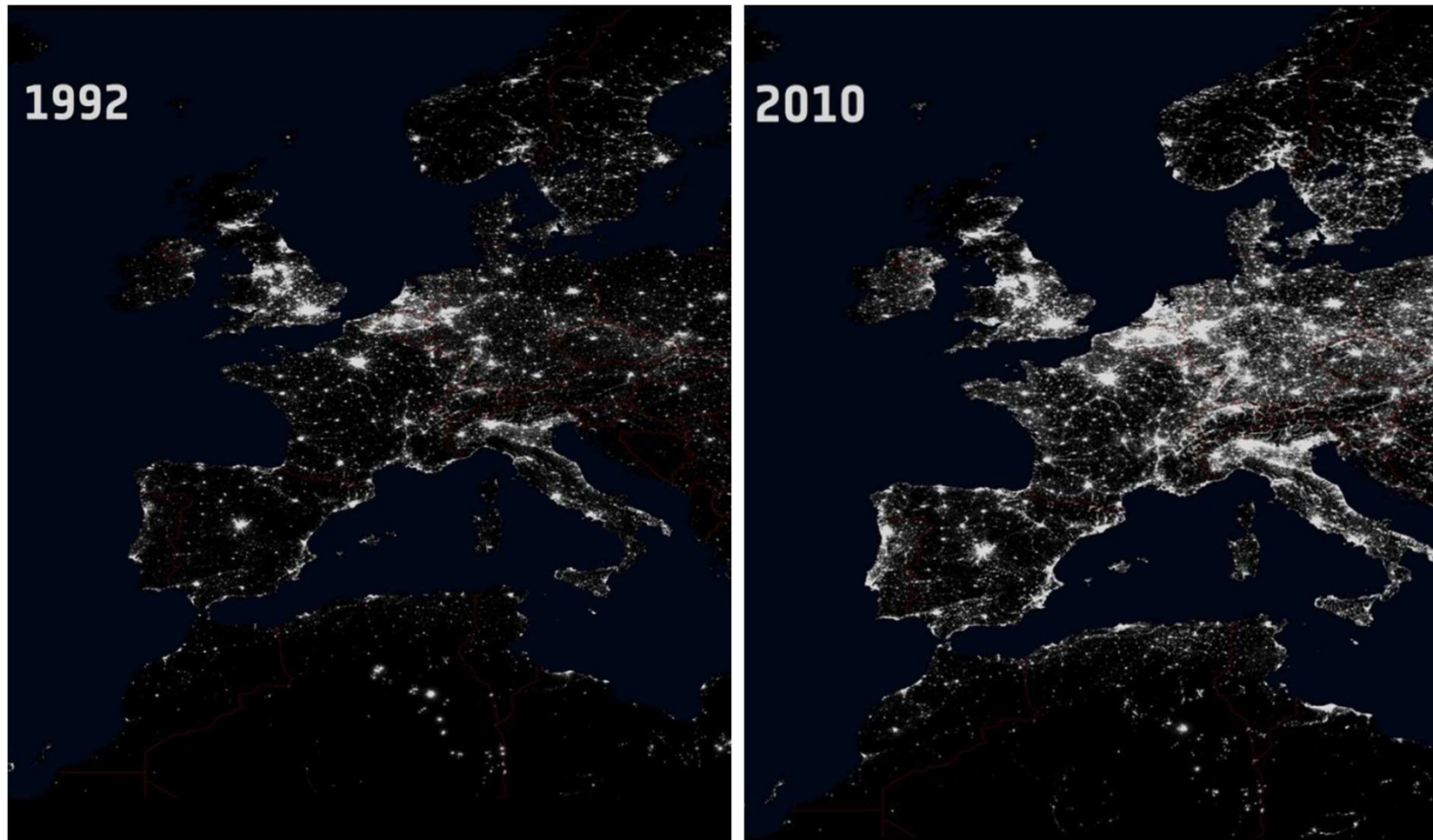


## 2. COMPRENDRE ET AGIR

---

# Pollution lumineuse

---



+ 10% par an



# Pollution lumineuse

---

## De quoi parle-t-on ?

- Les lumières orientées vers le ciel
- la lumière intrusive
- le sur-éclairage

= tout ce qui compose le halo lumineux au-dessus de la ville



# Pollution lumineuse

---

Aujourd'hui la moitié de la population en Europe n'est plus en mesure d'apercevoir la voie lactée



# Pollution lumineuse

---

Pour l'éviter, commencer par se poser les bonnes questions :

- Qu'éclaire-t-on ?
- Pourquoi ?
- Comment ?
- Combien de temps ?



# Pollution lumineuse

---

## Impact sur le cycle chrono-biologique (animal et humain)

### La vie aime le noir

Noir = Habitat

Noir = Ressource

Noir = Condition de vie ou de survie



### La lumière

= **attire** les espèces et les désoriente

= **repousse** et crée des morcellements d'habitat naturel

# Pollution lumineuse

## Impact sur la biodiversité

Les feuilles en dessous du réverbère sont les seules à ne pas être tombées en hiver  
→ fragilisation des arbres

## La végétation

Jour = photosynthèse

Nuit = Respiration



# A priori sur la sécurité

---

*Selon l'institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (étude menée entre 2005 et 2007) :*

- 80% des cambriolages chez les particuliers ont lieu le jour.
- En hiver, la plupart des atteintes aux personnes ont lieux avant 22h.
- Toutes saisons confondues, un plus grand nombre d'incidents ont lieu **avant minuit** avec 2 pics d'occurrence entre 18h et 19h (retour du travail) et entre 23h et minuit (retour de soirée)

# 3. L'EXTINCTION POURQUOI ?

---

# 3 enjeux importants

---

1

## limiter la pollution lumineuse

Pour limiter les impacts sur la biodiversité et la santé humaine

2

## Maîtriser les consommations

Part de l'éclairage public dans la consommation électrique communale : 40% en moyenne

3

## Réduire les coûts

Pour répondre à la problématique des budgets de plus en plus restreints des collectivités



# Extinction nocturne

---

## **Extinction 5h par nuit**

### Economies réalisées :

**300 kWh**/an économisés par point lumineux

**15 €**/an économisés par point lumineux

### Investissement nécessaire:

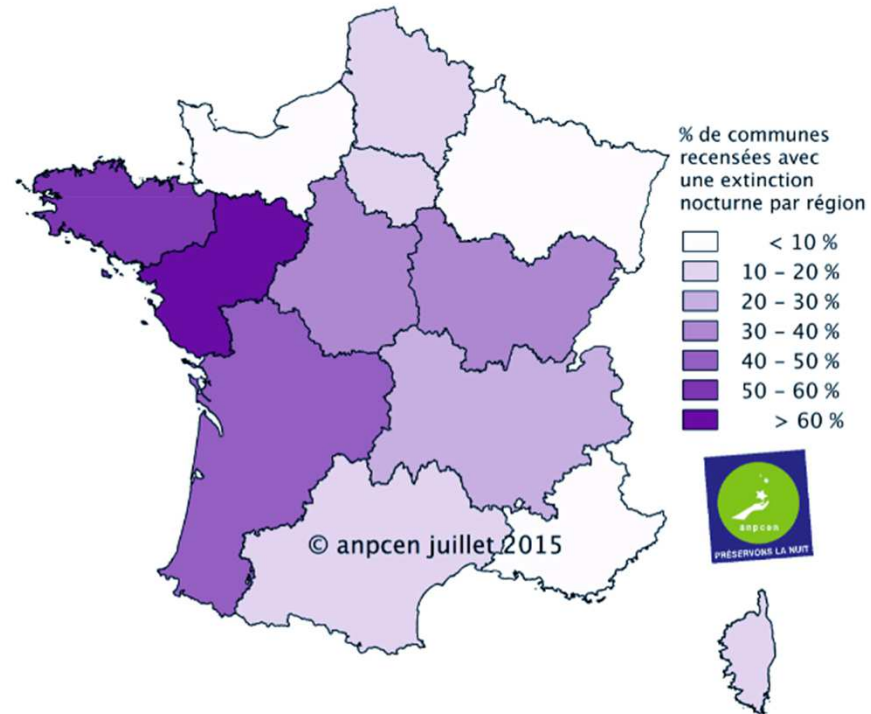
**0 €**

Pour une commune de 6 000 habitants et 1000 points lumineux :

**10 000 €**/an économisés (coût éclairage public conso/abonnement 2011)

**50% d'économies d'énergie (kWh)  
25 % d'économies (€ HT) à minima**

# Extinction nocturne



En France, ce sont plus de 12000 communes qui pratiquent l'extinction nocturne

# CONCLUSION

---

**Contexte réglementaire**



**Réalité du terrain**



**Enjeux économiques**



**Enjeux environnementaux**



**PERTINENCE DE L'EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

# Retours d'expériences

---

des 2 premières communes accompagnées par l'ALEC

1

**Gignac-la-Nerthe**

Les premiers retours d'une commune pratiquant depuis septembre 2015 l'extinction nocturne.

2

**Ensuès-La-Redonne**

Commune ayant passé un marché de rénovation de son parc d'éclairage public, et délibéré en conseil municipal favorablement pour l'extinction nocturne à partir du 31 mars.